



N° 14  
24/05/2018



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64  
[sylvie.desire@fdgdon64.fr](mailto:sylvie.desire@fdgdon64.fr)

Suppléance : ARVALIS  
[a.carrera@arvalis.fr](mailto:a.carrera@arvalis.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33  
[p.mouquot@girond.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@girond.chambagri.fr)

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
[sylvie.desire@fdgdon64.fr](mailto:sylvie.desire@fdgdon64.fr)  
[a.peyhorgue@arvalis.fr](mailto:a.peyhorgue@arvalis.fr)

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia  
[q.lambert@terresinovia.fr](mailto:q.lambert@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64  
[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N° X  
du JJ/MM/2018 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Maïs

- **Situation des semis - Stades** : d'après Céré'Obs, il restait au 20 mai environ 65 000 ha de maïs à semer, dont les 2/3 dans les Pyrénées-Atlantiques. Stades : de la levée à 8 feuilles (Néracais, vallée de l'Isle, Sables des Landes).
- **Limaces** : risque élevé, le temps pluvieux est propice à des attaques sur les derniers semis.
- **Vers gris** : risque élevé, des signalements de parcelles détruites.
- **Altises** : signalement en Sud Aquitaine.
- **Sésamies** : les captures se font plus nombreuses notamment sur les secteurs Sables et Nord33 Entre-deux-mers. Prévision NONA du vol de 1<sup>ère</sup> génération. Début de la période de risque.

### Tournesol

- **Limaces** : risque élevé. Soyez très vigilants jusqu'au stade B4 (4 feuilles).
- **Oiseaux et petits gibiers** : soyez vigilants et déclarez vos dégâts !
- **Mildiou** : détecter les symptômes dans les parcelles atteignant les stades B6-B8 (6 et 8 feuilles).

# Mais

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine et sur la base des parcelles de référence mises en place : Saint Médard de Guizières (33), Blanquefort (33), Sainte Hélène (33), Saint-Ciers-sur-Gironde (33), Bourideys (33), Saint-Jean-d'illac (33), Saugnacq et Muret (40), Belis (40), Mimbaste (40), Saint Barthélemy d'Agenais (47), Bruch (47), Jusix (47), Montignac de Lauzun (47), Saint-Pierre-de-Caubel, Sendets (64), Montardon (64), Pontacq (64).

## • Situation des semis

D'après CéréObs, on estime qu'il reste 65 000 ha à semer dont les 2/3 environ en Pyrénées Atlantiques, entre 15 et 20 000 ha dans les Landes et le reste dans les trois autres départements du Nord Aquitaine. Les maïs les plus avancés ont désormais 8-9 feuilles (Néracais), mais la moyenne se situe à 4-5 feuilles.

## • Météo

La reprise des semis a été de courte durée une nouvelle fois. En Béarn, des orages très localisés, parfois violents entraînant parfois des coulées de boue (Maucor (64)) sont venus localement perturber les travaux des champs.

La hausse des températures va amener un temps instable, très orageux, jusqu'à la fin du mois.

## • Limaces

**Période de risque** : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct dans couvert végétal, les parcelles très motteuses ;

**Observations** : les signalements d'attaques sont plus rares. Les derniers semis et les maïs n'ayant pas atteint 5/6 feuilles peuvent encore être concernées

### **Seuils indicatifs de risque :**

- 5 à 10 limaces par m<sup>2</sup> pour la culture du maïs en piègeage bâche.

### **Évaluation du risque**

Risque élevé. Surveillez toutes vos parcelles notamment avec le retour de la pluie



Photo : piège limace De Sangosse

## • Vers Gris

**Période de risque** : de la levée à 8-10 feuilles.

**Piégeage** : les piègeages se poursuivent dans les secteurs Nord 47-24 et Sables dans 2 pièges sur 6 pour les individus sédentaires (A. segetum) et dans le Nord 33 Entre deux Mers pour les individus migrants (A. epsilon) dans un piège sur 7 relevés.

**Observations** : dans le tour de plaine, on nous signale plusieurs attaques de faibles à fortes : Saint Medard de Guizière (ressemis de 2 ha), Parempuyre (seuil de traitement atteint), début d'attaques à Sanguinet (40) et Mongauzy (33).

### **Seuils indicatifs de risque :**

- Dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.



Photo : vers gris (Ph. Mouquot - CA33)

### **Évaluation du risque**

Risque fort cette semaine. Le temps lourd est très favorable à l'explosion du ravageur. Surveillez toutes les parcelles quel que soit le stade.



- **Altises**

**Période de risque** : de la levée à 5 feuilles.

**Observations** : dans le tour de plaine, on nous signale la présence d'altises sur la commune de Montardon (64) sur des maïs à 4-5 feuilles.

**Évaluation du risque**

Surveillez les parcelles peu poussantes jusqu'à 5 feuilles.



- **Sésamies**

**Période de risque** : de 4 feuilles à la récolte.

**Observations** : les premiers papillons ont été piégés le 24 avril après la mise en place des pièges à phéromones. Cette semaine, on enregistre plusieurs captures sur la zone des Sables des Landes et dans le Nord33 Entre deux mers dans 3 pièges sur 14 relevés. En cage d'élevage (source FMC), on enregistre plusieurs émergences de larves (de 6 à 29% selon les secteurs de provenance).

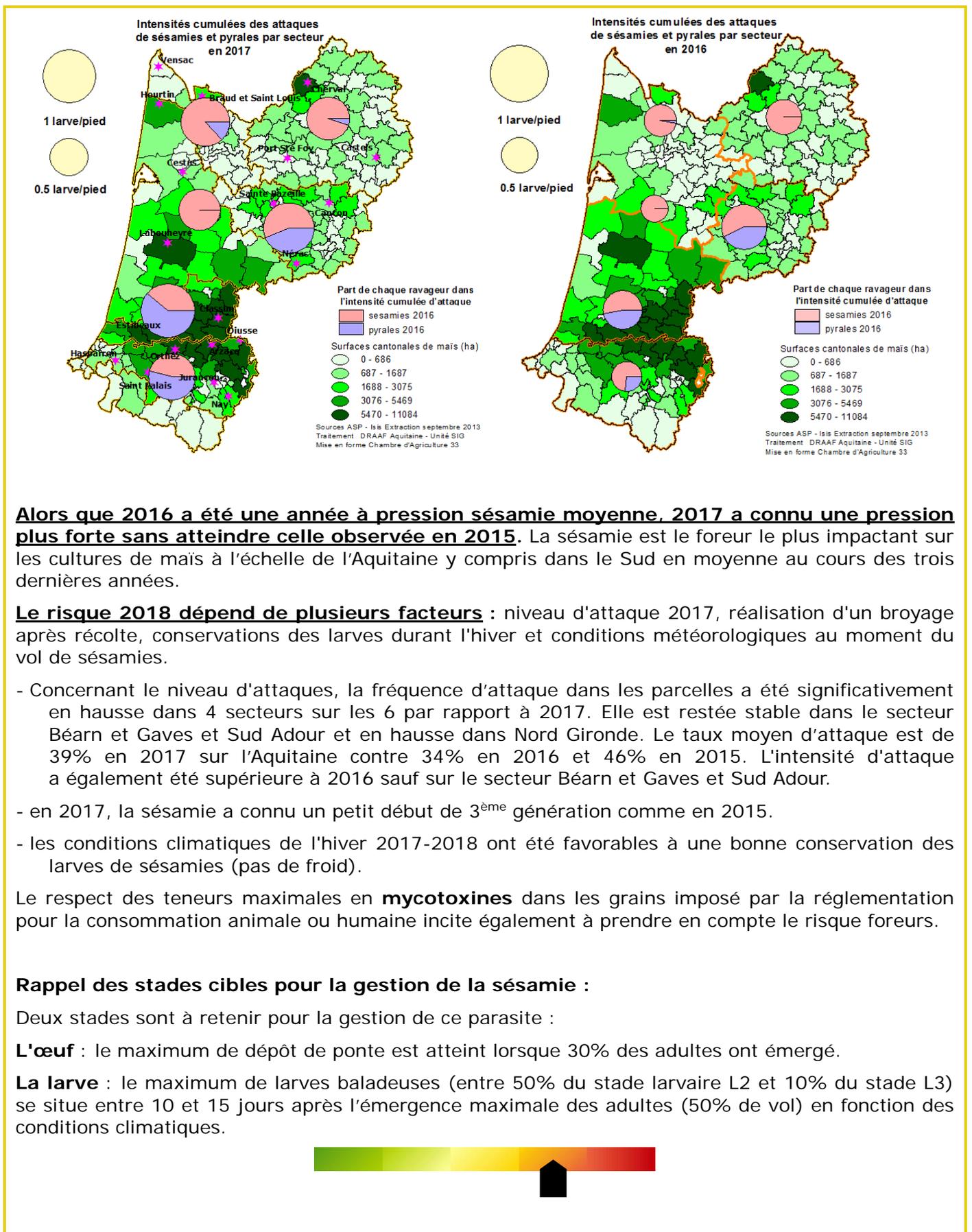
**Date prévisionnelle du vol selon NONA** :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour les 30% et 50% du vol peuvent évoluer. Le modèle indique que **le seuil de 30% de vol annonçant le début de la période à risque** est prévu pour cette fin de semaine jusqu'au début de la suivante.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol
Gironde	Médoc	4 mai	25-26 mai	29-30 mai
	Blayais	6 mai	28-29 mai	2-3 juin
	Landes de Bordeaux	5 mai	28-29 mai	3-4 juin
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	4 mai	26-27 mai	30-31 mai
	Vallée des gaves	2 mai	25-26 mai	28-29 mai
	Basse-Navarre	27 avril	24-25 mai	27-28 mai
	Béarn	6 mai	27-28 mai	30-31 mai
Landes	Sud Adour	28 avril	25-26 mai	27-28 mai
	Tursan	2 mai	25-26 mai	29-30 mai
	Haute-Landes	3 mai	25-26 mai	29-30 mai
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	11 mai	28-29 mai	1 <sup>er</sup> -2 juin
	Zone de Duras	5 mai	26-27 mai	30-31 mai
	Vallée de Garonne	2 mai	24-25 mai	28-29 mai
Dordogne	Vallée de Dordogne	30 avril	24-25 mai	28-29 mai
	Ribéracois	6 mai	27-28 mai	1 <sup>er</sup> -2 juin

**Évaluation du risque**

Rappelons que 2017 a été sur la plupart des secteurs une année à pression forte en sésamies contrairement à 2016. Le graphique ci-après rappelle les parts respectives de sésamies et pyrales dans les différentes prospections réalisées par les partenaires du BSV en Aquitaine au cours des deux dernières années.



**Alors que 2016 a été une année à pression sésamie moyenne, 2017 a connu une pression plus forte sans atteindre celle observée en 2015.** La sésamie est le foreur le plus impactant sur les cultures de maïs à l'échelle de l'Aquitaine y compris dans le Sud en moyenne au cours des trois dernières années.

**Le risque 2018 dépend de plusieurs facteurs :** niveau d'attaque 2017, réalisation d'un broyage après récolte, conservations des larves durant l'hiver et conditions météorologiques au moment du vol de sésamies.

- Concernant le niveau d'attaques, la fréquence d'attaque dans les parcelles a été significativement en hausse dans 4 secteurs sur les 6 par rapport à 2017. Elle est restée stable dans le secteur Béarn et Gaves et Sud Adour et en hausse dans Nord Gironde. Le taux moyen d'attaque est de 39% en 2017 sur l'Aquitaine contre 34% en 2016 et 46% en 2015. L'intensité d'attaque a également été supérieure à 2016 sauf sur le secteur Béarn et Gaves et Sud Adour.
- en 2017, la sésamie a connu un petit début de 3<sup>ème</sup> génération comme en 2015.
- les conditions climatiques de l'hiver 2017-2018 ont été favorables à une bonne conservation des larves de sésamies (pas de froid).

Le respect des teneurs maximales en **mycotoxines** dans les grains imposé par la réglementation pour la consommation animale ou humaine incite également à prendre en compte le risque foreurs.

**Rappel des stades cibles pour la gestion de la sésamie :**

Deux stades sont à retenir pour la gestion de ce parasite :

**L'œuf :** le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30% des adultes ont émergé.

**La larve :** le maximum de larves baladeuses (entre 50% du stade larvaire L2 et 10% du stade L3) se situe entre 10 et 15 jours après l'émergence maximale des adultes (50% de vol) en fonction des conditions climatiques.



Consultez la fiche « [sésamie](#) » du Guide de l'Observateur maïs

- **Taupins**

**Période de risque** : du semis à 8-10 feuilles.

**Observations** : pas d'attaques de taupins signalés cette semaine.

📖 Consultez la fiche « [taupins](#) » du Guide de l'Observateur maïs



**Larve de Taupins  
près d'un grain d'orge**  
(Photo : Ph. MOUQUOT – CA33)

- **Adventices**

Les levées de liserons, daturas, lampourdes et graminées sont désormais importantes sur certaines parcelles. Dès le stade 3 feuilles du maïs, l'utilisation d'une herse étrille avec une vitesse modérée peut permettre de limiter la pression des annuelles à condition que les conditions d'utilisation soient réunies (sols propres, pas de cailloux...).

## Tournesol

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES  
AQUITAINE & MIDI PYRENEES

### Stades phénologiques et état des cultures

Cette semaine, les conditions météorologiques renouent avec les normales de saison. Les températures douces et l'ensoleillement sont de retours. Ces conditions profitent au tournesol déjà semés. A ce jour, la grande majorité des intentions de semis ont été réalisées dans le réseau Aquitaine et Ouest Occitanie. Il reste cependant des situations où les chantiers d'implantation ne sont toujours pas terminés.

Périodes de semis	Stades	Commentaires
<b>Avant mi-avril</b>	3 à 4 paires de feuilles (B6 et B8)	Minorité des situations.
<b>De mi-avril à fin avril</b>	2 <sup>ème</sup> paire de feuilles (B4)	Grande majorité des semis réalisé à partir de la deuxième quinzaine d'avril. La plupart des parcelles sont aujourd'hui au stade cotylédons.
<b>A partir de début mai</b>	Cotylédons	
<b>Non semés</b>		Attentes des conditions optimales pour certains types de sol (boulbène, etc.), mode de production biologique, etc.

- **Limaces**

La majorité des parcelles sont toujours dans la période de risque. L'activité du ravageur est toujours importante, du fait de l'humidité des sols.

Par contre, l'ensoleillement actuel favorise la croissance rapide des tournesols, ce qui atténue sensiblement le risque.

Les données issues du modèle limaces ACTA placent l'indice de risque comme élevé à fort selon les situations (maintien du risque dans plusieurs localités, voir tableau ci-dessous). Le modèle ACTA limace se base sur les données climatiques pour établir un risque. L'utilisation des résultats issus du modèle sont à raisonner en prenant en compte le stade du tournesol, l'historique de la parcelle et le travail du sol réalisé à l'interculture.

	Risque limace simulé au 23 mai (modèle ACTA)		
	Classement 2018*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le moins élevé)
Villefranche de Rouergue (12)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Toulouse (31)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Agen (47)	Rang 2 sur 10	2001	2011
Carcassonne (11)	Rang 2 sur 10	2013	2012
Pau (64)	Rang 2 sur 10	2014	2012
Tarbes (65)	Rang 2 sur 10	2014	2012
Albi (81)	Rang 2 sur 10	2001	2012
Mont de marsan (40)	Rang 3 sur 10	2001	2011
Auch (32)	Rang 3 sur 10	2013	2011
Bergerac (24)	Rang 4 sur 10	2001	2011
Bordeaux (33)	Rang 4 sur 10	2014	2011
Montauban (82)	Rang 4 sur 10	2013	2011

\*Le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années.

Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque fort
---------------	--------------	--------------	-------------

### **Évaluation du risque : risque élevé. Soyez très vigilants.**

Bien que les conditions actuelles soient plus sèches que les semaines précédentes, l'humidité au sol est encore importante. Cela maintient l'activité des limaces. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface et la structure du sol dans l'analyse du risque. Soyez vigilants jusqu'au stade B4 (seconde paire de feuille).

### • Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques de gibiers à plumes ont été signalés dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, nécessitant parfois des re-semis. Soyez vigilants.

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur [Terresinovia.fr](http://Terresinovia.fr)).

### **Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol !**

**Terres Inovia reconduit comme en 2017 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.**

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/ravageurs/oiseaux/declaration-degats-doiseaux/>

### • Taupins

Quelques cas d'attaques de taupins ont été signalés dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, nécessitant parfois un re-semis partiel. Soyez vigilants.



Larves de taupin et plant de tournesol attaqué (photo Terres Inovia).

## • Mildiou

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance au traitement de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Pour en savoir plus sur le Mildiou, consultez le site Terres Inovia avec le lien suivant :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/maladies/mildiou/moyens-de-lutte/>



Mildiou sur tournesol (photo Terres Inovia).

### **Évaluation du risque :**

**Les conditions climatiques autour des semis ont été favorables aux contaminations.**

Les forts abatements d'eau et pluies régulières après les semis favorisent le développement du pathogène. Les premiers symptômes sur variétés hors RM8/RM9 ne sont pas encore visibles à ce jour.

**Surveillez vos parcelles dès le stade 6-8 feuilles (B6 -B8).**



### **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison du colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la **mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la [note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »](#) sur les sites Internet des partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur <http://itsap.asso.fr>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*